



## Assemblée générale du CEPRISCA

22 janvier 2020

### Procès-verbal

**Membres présents :** Cédric GLINEUR, Elise LETOUZEY, Morgane DAURY, Paul GIRAUD, Rodolphe BIGOT, Hélène CHANTELOUP, Mathilde HOYER, Eugénie PETITPREZ, Bertille GHANDOUR, Delphine COCTEAU, Georges FAURE, Fanny HARTMAN, Catherine HOCHART, François VINEY

L'assemblée générale est ouverte à 15h50 par Cédric Glineur, directeur, et Elise Letouzey, directrice-adjointe.

#### **Les axes**

Est posée la question de l'organisation des axes du laboratoire en raison des départs et arrivées des enseignants-chercheurs (agrégation, mutation, recrutement). En effet, les mouvements ont entraîné le départ de membres du laboratoire très actifs et/ou très spécialisés invitant à rediscuter les axes de recherche.

D. Cocteau-Senn avance l'idée de fusionner l'axe entreprises et territoire avec l'axe numérique. Cela permettrait de limiter l'entreprise aux dimensions du numérique.

B. Ghandour propose d'intituler ce nouvel axe « droit des nouvelles activités économiques » ou encore « les nouvelles économies ». Se pose aussi la question du maintien de l'axe histoire du droit et théorie du droit. L'idée est avancée du développement d'un nouvel angle, d'un nouvel axe englobant : « actes et justices ».

P. Giraud soulève la difficulté à voir, d'un côté, les actes en silo, et d'un autre côté, les justices en silo.

C'est une réflexion qui doit se poursuivre.

### **Les cycles de conférences**

Est ensuite avancée l'idée de développer des cycles. Il s'agit d'amorcer des cycles sur des thématiques de recherche. Un cycle sur les plateformes pourrait être développé. L'idée serait de s'inscrire dans le sillage de la série « ... face à la norme » imaginé par E. Nicolas. De même, la question d'une série sur la responsabilité est avancée, s'inscrivant dans la lignée de la responsabilité de l'avocat, colloque organisé par R. Bigot et F. Viney et qui se tiendra en septembre prochain à Amiens. La série sur la responsabilité pourrait porter sur le banquier, le notaire, etc. Il s'agirait d'envisager tous les risques de l'exercice et d'associer les professionnels pour financer. Enfin, en matière pénale est annoncée la création des journées pénales du Nord conduisant chaque année à mener une journée d'étude ancrée sur le territoire avec une approche locale et territoriale d'une question pénale (la première se tiendra à Valenciennes sur le thème du Code de la justice pénale des mineurs).

Il est alors proposé d'élaborer un vademecum de l'organisation d'un colloque afin que tous les enseignants-chercheurs puissent se lancer, comme ils y sont invités par C. Glineur. Ce vademecum révèle aussi un enjeu de communication, afin de faire connaître et de mobiliser les instruments et les services mis à notre disposition par l'université.

### **Questions diverses**

Le Ceprisca a pu récupérer une partie de l'ancienne bibliothèque d'économie : il est envisagé de faire des travaux de rénovation et d'y dédier une salle des doctorants. La salle initiale a une disposition en U et elle sera coupée en deux afin de nous permettre d'obtenir une partie des locaux. Cette partie sera découpée en deux : une partie où Sabine Leriche sera installée et pourra disposer de ce bureau. L'autre partie sera un espace de travail pour les doctorants mais aussi un lieu de convivialité avec un petit espace indépendant. Cela permettra d'accueillir l'imprimante-scanner du laboratoire puisque les imprimantes personnelles installées dans chaque bureau ne sont plus permises, ni les consommables commandés.

L'actuel bureau de Sabine Leriche deviendra un bureau où nos nouveaux collègues seront accueillis, compte tenu de l'exiguïté de nos locaux.

Est présentée la candidature de C. Husson au titre du rattachement au titre de membre associé. Il est procédé au vote de son rattachement :

Une abstention.

Le rattachement est adopté.

La séance est levée à 16h55.